

INTEGRER ET ACCOMPAGNER : FORMATION DE TUTORAT

OBJECTIFS DE FORMATION :

Réussir le transfert de compétences : savoirs, savoir-faire et savoir être internes.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Savoir accueillir et intégrer une personne nouvelle
- Savoir élaborer des outils et méthodes d'apprentissage,
- Evaluer efficacement et favoriser les adaptations

PROGRAMME :

1-SPECIFICITES ET RESPONSABILITES DU TUTEUR :

- Pourquoi, les enjeux, le cadre légal ...
- Les attentes de chacun
- Les bases de la motivation au travail
- Les rôles du tuteur

2-L'ACCUEIL, L'INTEGRATION, L'ACCOMPAGNEMENT :

- Règles d'accueil, procédure et outils d'accueil
- Les atouts et les risques de « la nouveauté », les risques et les précautions élémentaires
- Sur qui compter, les médiations
- Les bases d'une bonne communication interpersonnelle (écoute active, verbale et non verbale, empathie...)

3-LE PARCOURS D'INTEGRATION :

- Définir et construire les différentes étapes indispensables à la réussite de l'intégration de l'apprenant dès son arrivé dans l'entreprise
- Apprendre à construire une procédure d'accueil

4- PREPARER A L'AUTONOMIE :

- Définir les connaissances, compétences, savoir, savoir-faire, savoir être, nécessaire pour être autonome à la tenue d'un emploi au sein de l'entreprise.
- Apprendre à construire le transfert de ces connaissances et compétences
- Apprendre à mesurer les acquis de l'apprenant

5-MESURER LES PROGRES :

- Comprendre que dans le process d'autonomie, il est nécessaire de suivre et d'évaluer les actions de l'apprenant afin d'établir conjointement les plans de progrès.

6-COMMUNIQUER AVEC L'ENVIRONNEMENT DE L'APPRENANT :

- Comprendre l'importance de l'échange d'informations avec les différents acteurs qui entourent l'apprenant au sein de l'entreprise ou en dehors de l'entreprise.

Durée :

2 jours / 14 heures

Dates :

19 et 26 janvier 2018

Horaires :

9h00-12h30 / 13h30-17h00

Lieu :

Centre de Formation de Auch

Public :

Que l'on soit tuteur d'un contrat de professionnalisation, référent d'un stagiaire, chargé d'intégrer un nouveau salarié ou intérimaire, responsable d'une équipe ou dirigeant, à partir du moment où nous devons transmettre des compétences, des consignes et des modes opératoires, nous rentrons dans un rôle de tuteur.

Pré requis :

Pas de pré requis

Nature de la formation :

Acquisition de compétences

Sanction de la formation :

Attestation de formation

Méthodes pédagogiques :

- Alternance de méthodes actives et d'apports théoriques, exercices, échanges.

Tarif :

560 € HT par participant (672 € TTC)

Vos contacts :

Sophie BERNE : s.berne@gers.cci.fr

Denis DESPAUX : d.despaux@gers.cci.fr